



1 REMPLACEMENTS PERMANENTS SUPPLÉMENTAIRES POUR COMMOTION CÉRÉBRALE



Les Lois du Jeu autorisent les compétitions à permettre le recours à des remplacements permanents supplémentaires en cas de commotion cérébrale.

Cela fait suite à l'approbation donnée par l'IFAB lors de sa 138e assemblée générale annuelle, tenue en Écosse le 2 mars 2024.

✓ Une équipe peut donc recourir à un remplacement permanent supplémentaire en cas de commotion cérébrale potentielle ou avérée.

🔒 Dans ce cas, le joueur remplacé ne peut plus participer au match.

✚ Ce remplacement n'est pas comptabilisé comme un « remplacement normal ».

2 BALLE À TERRE – PROCÉDURE

OÙ SE TROUVAIT LE BALLON AU MOMENT DE L'ARRÊT DU JEU ?

DANS LA SURFACE DE RÉPARATION



La balle à terre est donnée au **GARDIEN DE BUT** de l'équipe en défense dans sa surface de réparation.

EN DEHORS DE LA SURFACE DE RÉPARATION



La balle à terre est donnée :

- à un joueur de l'équipe qui, aux yeux de l'arbitre, a ou aurait récupéré la possession ;
- à défaut, à un joueur de l'équipe qui a touché le ballon pour la dernière fois.



La balle à terre est donnée à l'endroit où le jeu a été arrêté.



Tous les autres joueurs doivent se trouver à au moins 4 mètres du ballon jusqu'à ce que celui-ci soit en jeu.



Le ballon est en jeu lorsqu'il touche le sol.

3 GARDIEN DE BUT – RÈGLE DES 8 SECONDES



Un corner est accordé si un gardien de but conserve le ballon à la main pendant plus de **8 SECONDES**, à l'intérieur de sa surface de réparation, avant de le relâcher.

CORNER POUR L'ADVERSAIRE

LE GARDIEN EST CONSIDÉRÉ COMME EN POSSESSION DU BALLON AVEC SES MAINS QUAND :



il tient le ballon entre ses mains ou entre sa main et une surface (le sol, son corps, etc.) ;



il tient le ballon sur sa main ouverte ;



il fait rebondir le ballon sur le sol ou le lance en l'air.



RÔLE DE L'ARBITRE

- Il revient à l'arbitre de déterminer à partir de quand le gardien de but commence à conserver le ballon à la main et de lancer le décompte des huit secondes.
- L'arbitre doit par ailleurs effectuer un décompte visuel des 5 dernières secondes, main levée.

PROTECTION



Si un gardien de but est en possession du ballon avec ses mains, aucun adversaire ne peut le lui disputer.

4 COMMUNICATION AVEC L'ARBITRE



Seul le **CAPITAINE** de l'équipe est désormais autorisé à s'adresser à l'arbitre pendant le match.



Un **JOUEUR RELAIS** peut être désigné en cas de capitaine gardien.

5 LOI 14 – PENALTY (IFAB 2025/2026)

A. EMPIÈTEMENT		B. INFRACTION DU GARDIEN DE BUT		C. INFRACTIONS SIMULTANÉES DU GARDIEN DE BUT ET DU TIREUR	
ISSUE DU PENALTY		ISSUE DU PENALTY		ISSUE DU PENALTY	
	Empiètement d'un joueur en attaque		But		Coup franc indirect + avertissement pour le tireur
	Empiètement d'un joueur en défense		Pas de but : à retirer (Le/s) le tireur a été clairement perturbé)		
	Empiètement d'un joueur en défense ET d'un joueur en attaque		Arrêté : penalty à retirer + mise en garde pour le gardien ; avertissement en cas de récidive(s)		
Incidence : à retirer Pas d'incidence : but		Coup franc indirect + avertissement pour le tireur			
Incidence : but Pas d'incidence : à retirer		Coup franc indirect + avertissement pour le tireur			
Incidence : à retirer Pas d'incidence : but		Coup franc indirect + avertissement pour le tireur			
D. BALLON BOTTÉ VERS L'ARRIÈRE		E. FEINTE « ILLÉGALE »		F. MAUVAIS TIREUR	
					
Coup franc indirect		Coup franc indirect + avertissement pour le tireur		Coup franc indirect + avertissement pour le mauvais tireur	



À RETENIR



Nouveaux cas à bien maîtriser pour garantir l'équité du jeu et la sécurité des joueurs.



Le jugement de l'arbitre est essentiel (possession du gardien, balle à terre, etc.).

Source : IFAB 2025/2026



Application rigoureuse des sanctions : CF indirect, corner, avertissements.

